

FICHE DE POSTE SERVICE CIVIQUE ASTV

Intitulé :

Sensibilisation des habitants et notamment des plus jeunes aux images, aux médias et à l'information.

Structure d'accueil :

Coordonnées :

ASTV
Place François MITTERRAND
BP 155
59760 Grande-Synthe
Tél : 03.28.62.77.77
Mail : contact@tele-astv.fr



Activités principales :

Télévision locale :
Production et diffusion de programmes audiovisuels

Objectif du service civique :

- Mener des formations à destination des bénévoles d'associations et animer le réseau « Caméras Synthoises »
- Aider à préparer, organiser et animer des ateliers vidéo en direction d'un public jeune.
- Aider à développer dans les quartiers des comités de rédaction décentralisés et des ateliers vidéo de réalisation de reportages avec les habitants.

Profil :

Compétences :

- Formation et/ou intérêt et expérience dans le domaine de l'audiovisuel
- Intérêt pour les médias
- Maîtrise des outils informatiques.
- Utilisation des outils de communication de base
- Bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles.
- Bonnes capacités d'organisation et de gestion du temps
- Capacité en gestion de projet

Aptitudes :

- Très bon sens relationnel
- Autonomie dans le travail et capacité d'initiative
- Travail en équipe
- Sensibilité en milieu audiovisuel
- Contact avec les plus jeunes

Conditions d'activités :

- 24h/semaine, sur 8 mois

- Date d'entrée en fonction : Dès que possible
- Mise à disposition d'un bureau, d'un poste informatique avec connexion Internet et d'un téléphone fixe.

Missions :

- Prise de contact
- Organisation des ateliers
- Aide à l'animation des ateliers
- Aide à la prise d'images et au montage
- Aide à l'animation du réseau des « Caméras Synthoises »
- Travail préparatoire sur l'organisation des Rencontres des médias locaux
- Préparation comités de rédactions décentralisés
- Participation à la réalisation de reportages et documentaires avec les habitants

Candidature :

Les candidatures sont à adresser à Monsieur Roger CARPENTIER, président de l'ASTV avant le 14 octobre 2024

Prise de poste :

Dès que possible